

ÉCHANGE DE CLÉS ET
TÉLÉCOMMANDES

PLATINUM



PROCÉDURE DE RÈGLEMENT POUR CLÉS ET TÉLÉCOMMANDES PLATINUM

- Retournez votre véhicule à votre concessionnaire vendeur ou dans un atelier de réparation autorisé.
- Fournir au concessionnaire/atelier de réparation autorisé une copie de votre certificat Clés et Télécommandes Platinum.
- **Si l'atelier de réparation n'est pas le concessionnaire vendeur, veuillez fournir une copie du formulaire de demande de règlement.**
- Le concessionnaire/atelier de réparation devra fournir une soumission des pièces et de la main-d'oeuvre.
- Si possible, inclure des photos des clés/télécommandes endommagées.
- Les photos, le formulaire de demande de règlement et la soumission doivent être envoyés à PPFC par courriel à keyclaim@firstcanadian.ca pour des fins de révision.
- PPFC informera le concessionnaire du statut de la demande de règlement soumise suite à la révision de celle-ci.

Pour toutes questions concernant le formulaire ou son utilisation, veuillez contacter notre département des Clés et Télécommandes au **780 417-5486** ou par courriel à keyclaim@firstcanadian.ca.